

DEPARTEMENT DES YVELINES
Arrondissement de RAMBOUILLET
Canton d'Aubergenville
COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

N°	MOIS	ANNEE
03	MAI	2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux mille vingt et un, le 6 mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séances ordinaire, à la salle des Fêtes Chemin aux Bœufs sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**.

Conformément au II de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, le Conseil Municipal se tient sans public, les débats étant accessibles en direct au public de manière électronique.

Étaient présents : M. BERTHON, M. CAPELLE, Mme CHAVILLON, Mme CLÉMENCE, Mme COURREGÉ, M. DE LAROCHE, Mme JONIEC, Mme MURET, M. JONIEC, Mme SCHMIT, M. JAMOT, M. BLONDEAU, Mme GIMENO.

Étaient absents excusés : Mme PATIN a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Était absente : Mme GADRAS

Nombre de membres élus	15	Quorum	5
Nombre de membres présents	13	Date de la convocation	28 avril
Nombre de membres votants	14	Date de l'affichage	28 avril

Objet : LANCEMENT DU MAPA POUR LE CHANGEMENT DES VITRAUX DE L'ÉGLISE DANS LE CADRE DU CONTRAT RURAL +

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal N°1 du mois de juillet 2018 autorisant le lancement d'une étude pour un contrat rural +

Vu la délibération du conseil municipal N° 2 du mois d'octobre 2019 demandant à la Région et au Département une subvention au titre du contrat rural +

Vu la convention « nouveau contrat rural d'Auteuil-Le-Roi » validée en juin 2020

Considérant que le changement des vitraux de l'église est une opération du contrat rural +

Considérant que cette opération est validée pour un montant HT de 42 700,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par **14 voix POUR**

Décide de lancer un MAPA pour le changement des vitraux de l'église

Dit que l'opération est inscrite au budget primitif 2021 en dépenses d'investissement à l'article 2315,

Autorise le maire à signer tout acte afférant à cette demande

Dit que la présente délibération sera adressée à Madame la Sous-Préfète de Rambouillet, à Monsieur le comptable du Trésor Public de Montfort-l'Amaury

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Marie-Christine CHAVILLON

Envoyé en préfecture le 07/05/2021

Reçu en préfecture le 11/05/2021

Affiché le

ID : 078-217800341-20210506-2021MAI03-DE